

Délibératoire de St Jacques des Blats pour la bâtisse de la chapelle

Cejourd'hui dimanche seizième juillet mil sept cent deux au lieu de Saint Jacques des Blats annexe et succursale de la paroisse de Thiézac place publique issue de la messe de paroisse, le peuple sortant de l'ouïr, par devant le notaire royal soussigné et témoins bas nommés, se sont présentés Jean MAIGNE et Pierre IRLANDE laboureurs et consuls l'année présente dudit lieu et quartier de St Jacques, lesquels ayant compris en personne Antoine MAIGNE marchand du lieu du Ceriez(*), François IRLANDE marchand du village de Freval(*), Antoine MISSONIER maître maréchal dudit St Jacques, Michel PHILIP hôte du même lieu, ~~Jean~~ Antoine GARD cordonnier dudit St Jacques, Antoine CHINIARD et autre François YRLANDE du village des Chazes, et Jacques GAILHARD, Antoine CHINIARD, Jean YRLANDE, Jacques GROUFFAL du village des Gardes, Pierre GARD dudit St Jacques, François SOBRIER, Jacques PICHOT du village des Boissines, Pierre DELMAS dudit village des Boissines, Jean DELMAS dudit village des Gardes, Jean DESPRATS, Jean DEGOUL, Robert MANHE, Jean FALIEX du village des Grouffaldes, Antoine DAVINES du village des Davines, Jean CHINIARD du village des Blats Bas, Jean DESPRATS du village de Rueyres, Jean LOURS dudit village de Rueyres, Jean DEVIERS de Fanjouquet, Antoine SAVARIC du village des Bournoux, François MANHE demeurant à Manhe Bas, Jean et Jacques DOLY dudit village des Boissines, Mathieu MANHE du village del Cher, Antoine VIGUEZ du village de la Borie lès le Cher, Jean TRIN et Martin ROUCHER dudit village des Chazes et Jean TRIN du village des Colombes, tous habitants dudit quartier de St Jacques faisant et composant la majeure partie du corps commun dudit quartier .../...

(*) Serieys

(*) Ferval

assemblés en état commun au son de la cloche en la manière accoutumée après en avoir été avertis en la messe du prône par Me Jacques DAVINES prêtre et vicaire de la chapelle succursale dudit St Jacques pour délibérer des affaires publiques, leur ont dit et représenté que monseigneur l'évêque de Saint Flour lors de sa visite faite l'année dernière aurait ordonné dans son procès-verbal de faire les réparations nécessaires à ladite chapelle menaçant une ruine prochaine et ce dans six mois, après lesquels elle demeurerait interdite manquant de faire lesdites réparations, lequel délai étant expiré lesdits consuls auraient donné audit seigneur évêque requête sous le nom desdits habitants, lequel par son ordonnance du 29ème mai dernier aurait prorogé ledit délai de six semaines et ordonné que dans ledit délai lesdits habitants se pourvoiraient par devant monseigneur l'intendant pour obtenir permission de faire les impositions nécessaires pour lesdites réparations, ce qui a obligé lesdits remontrants de donner requête audit seigneur intendant aux fins de ladite imposition, sur laquelle par son ordonnance du dix-sept juin dernier il a été dit que par le premier maître maçon ou charpentier qui serait choisi par le sieur TEILLARD lieutenant général et son

subdélégué à Murat qui est commis à cet effet il sera fait un devis estimatif des ouvrages et réparations nécessaires à faire à ladite chapelle, après lequel il serait procédé par devant ledit sieur TEILLARD à l'adjudication à rabais desdits ouvrage et réparations, à laquelle fin affiches seraient mises et apposées partout où besoin sera en la manière accoutumée pour ~~être~~ ensuite le tout rapporté audit seigneur intendant être définitivement ordonné ce qu'il appartiendra, en exécution de laquelle ordonnance et pour la faciliter lesdits remontrants ont prié ledit sieur TEILLARD de se transporter cejourd'hui en ce lieu pour faire faire ledit devis en sa présence par Jacques BROHE maître charpentier dudit lieu de Thiézac et François LEIGES maître maçon du village des Faugoux(*) paroisse d'Hautefrage (*) Le Falgoux en Limousin, travaillant dudit métier de maçon dans ladite paroisse de Thiézac où ès environs d'icelle depuis douze ans, avec l'assistance et de l'avis de maître Jacques TEILLARD prêtre et curé de .../...

Virargues, entendu en matière d'architecture et bâtiments en exécution de l'ordonnance dudit sieur TEILLARD subdélégué du par laquelle lesdits BROHE et LEIGES ont été nommés pour conjointement avec ledit sieur TEILLARD curé faire ledit devis, et d'autant que ledit sieur TEILLARD subdélégué avec ledit sieur TEILLARD curé sont arrivés en ce dit lieu de même que lesdits BROHE et LEIGES et que ledit délai accordé par ledit seigneur évêque est aussi expiré, lesdits remontrants ont prié lesdits habitants de délibérer sur ce que dessus. Sur quoi lesdits habitants après avoir longuement et mûrement conféré ensemble, lu et examiné lesdites requêtes et ordonnances ont tous unanimement délibéré que lesdites réparations seront faites incessamment attendu le danger très prochain de la démolition de ladite chapelle, et à cet effet ont nommé ledit Antoine MAIGNE del Ceriez pour syndic dudit quartier lequel fera procéder incessamment audit devis et à ladite adjudication au rabais en exécution desdites ordonnances après laquelle adjudication ledit MAIGNE se pourvoira par devers ledit seigneur intendant ou ailleurs où besoin sera pour obtenir la permission d'imposer la somme à laquelle ladite adjudication desdites réparations sera faite, ensemble celle qu'il sera nécessaire de fournir et déboursier tant pour parvenir à ladite adjudication et à ladite imposition que pour faire bénir ladite chapelle, à l'effet de quoi pourra ledit MAIGNE syndic faire toutes les procédures, diligences et voyages nécessaires et fournira et avancera les sommes qu'il conviendra, desquels frais et dépenses ledit MAIGNE tiendra un état du contenu auquel il en sera cru à son affirmation, promettant lesdits habitants faisant tant pour eux que pour les absents de rendre et rembourser audit MAIGNE toutes les sommes qu'il aura avancées pour ce dessus, lesquelles ensemble le prix de ladite adjudication ils consentent dès à présent être sur eux imposées au sol la livre de leur cote de taille et promettent de payer un chacun sa part et portion desdites sommes incessamment après que l'imposition en aura été faite, et veulent y être contraints

par les mêmes voies et ainsi qu'il est accoutumé pour les derniers de la taille. Ainsi l'ont promis et juré etc. obligé etc. renoncé etc. une etc. n'être admis etc. présents à ce ledit sieur DAVINES prêtre et vicaire dudit Saint Jacques demeurant au village des Davines paroisse susdite et Me François CHINIARD aussi prêtre résidant au village .../...

des Chazes en ladite paroisse soussignés avec lesdits habitants qui ont su signer, lesdits MAIGNE consul et syndic et moi notaire, et ledit IRLANDE et autres habitants ont déclaré ne savoir signer de ce requis.

Signatures: F.YRLANDE, MANHE, MANHE, A.CHINIARD, J.DAVINES vicaire, CHINIARD prêtre, A.DAVINE(?), J.GAILLARD, A.GARD, F.YRLANDE, DESPRATS, A.MEISSOUNIER, J.YRLANDE, J.DEGOUL, R.MAIGNES, J.CHINIARD, DAVID notaire royal

Qui sont-ils ?

- Le **TEILLARD lieutenant général de Murat** pourrait être Antoine TEILLARD, fils de René TEILLARD et Marguerite LAROCQUE, qui était lieutenant général au bailliage d'Andelat
- **Jacques TEILLARD curé de Virargues** est fils de Guyon TEILLARD notaire de Murat et de Catherine SAINTHERAN. Si mes données sont correctes, c'est un lointain cousin du lieutenant général ci-dessus (ils ont le même arrière-arrière-grand-père)
- **Pierre IRLANDE laboureur et consul** : malheureusement, on ne donne pas son lieu de villégiature, ça n'aide pas du tout. Ce pourrait être :
 - soit celui marié à Anne GARD et qui est fermier du domaine des Chazes
 - soit celui marié avec Charlotte CHINIARD, du village des Gardes
- **Jean MAIGNE laboureur et consul** : idem... et même pire, car les Jean MANHE courent les rues dans la vallée de la Cère, donc c'est très hasardeux. J'ai 5 candidats plausibles :
 - Celui habitant Manhe Bas, marié avec Delphine MANHE
 - Celui habitant aux Bournhous, marié avec Jeanne SAVARIC
 - Celui habitant aux Pialottes, marié avec Antoinette CHINIARD
 - Celui habitant au hameau des Issonnelles, marié avec Marguerite DEGOUL
 - Celui habitant aux Boissines, marié avec Françoise MANHE
- **Antoine MAIGNE marchand du Serieys** : fils d'autre Antoine et d'Hélis DELCLERGUES, il a épousé Barbe GAILHARD fille de François GAILHARD notaire des Gardes
- **François YRLANDE marchand de Ferval** : fils d'autre François et d'Antoinette DELCLERGUES, il a épousé Anne GAILHARD, autre fille du susdit François GAILHARD notaire des Gardes
- **Antoine M(E)ISSONIER maître maréchal de St Jacques des Blats** : probablement fils de Pierre MEISSONIER maître maréchal et de Marie TESTEIL, aurait épousé Catherine MANHES
- **Michel PHILIP hôte de St Jacques des Blats** : fils de Gabriel PHILIP et Jeanne DEVIERS, a épousé Catherine MANHES (pas la même que précédemment... de toute façon, il y a des homonymes parfaits partout dans cette vallée !)
- **Antoine GARD cordonnier de St Jacques des Blats** : peut-être celui marié à Agnès GROUFFAL. Pour répondre à Michel, je ne connais pas son ascendance, son mariage le 6 mars 1694 étant malheureusement imprécis, il est uniquement dit fils de défunt Antoine.
- **Antoine CHINIARD des Chazes** : probablement celui qui est hôte aux Chazes, fils de Michel CHINIARD et Antoinette LAFON, marié avec Marguerite GAILHARD
- **François YRLANDE des Chazes** : peut-être fils de Jean IRLANDE x Anne DELMAS des Chazes, je le retrouve marié avec Marie ARMANDIES et vivant au hameau de Veyrière (en face des Chazes, il faut traverser la Cère). Dans ma base, je n'ai aucun François YRLANDE aux Chazes qui soit vivant en 1702.

- **Jacques GAILHARD des Gardes**: le fils du susdit François GAILHARD notaire des Gardes, marié avec Catherine de CONQUANS
- **Antoine CHINIARD des Gardes** : probablement autre fils de Michel CHINIARD et Antoinette LAFON, marié avec Barbe Françoise GAILHARD, fille de... mais oui, on ne peut rien vous cacher : François GAILHARD notaire !
- **Jean YRLANDE des Gardes** : fils de Pierre IRLANDE et Jeanne TRIN, a épousé Delphine GAILHARD qui... n'est pas fille du notaire, c'était un piège !
- **Jacques GROUFFAL des Gardes** : marié à Agnès TRIN, je ne connais pas son ascendance
- **Pierre GARD de St Jacques des Blats** : fils d'Antoine GARD et Jeanne LAFON, marié avec Antoinette CHINIARD
- **François SOBRIER des Boissines** : laboureur dont j'ignore l'ascendance, marié successivement à Jeanne MANHES puis Jeanne LAFON
- **Jacques PICHOT des Boissines** : marié à Jeanne BONHOURE, je ne connais pas son ascendance. Gilbert, comme j'ai lu que c'était un de tes sosas, en sais-tu davantage sur lui et sa femme ?
- **Pierre DELMAS des Boissines**: probablement fils d'autre Pierre DELMAS et Jeanne DESPRATS, déjà des Boissines, marié avec Delphine (de) SAINT POL
- **Jean DELMAS des Gardes** : impossible de de l'identifier celui-là...
- **Jean DESPRATS des Grouffaldes** : fils de mes sosas Antoine DESPRATS et Marguerite MAURIES (du village de Benech, paroisse de Mandailles), installé aux Grouffaldes où il s'est marié avec Anne MABIT
- **Jean DEGOUL des Grouffaldes** : fils de Géraud DEGOUL et Antoinette AMEILHAU, marié avec Catherine DAVINES
- **Robert MANHE des Grouffaldes** : fils d'Antoine MANHE et Catherine MANHE, marié avec Anne LATHELIZE
- **Jean FALIEUX des Grouffaldes**: un des fils de Jean FALIEUX et Jeanne CONDUCHER, qui ont eu la riche idée d'avoir 4 Jean. A priori le 3ème du nom, que je sais être resté aux Grouffaldes, marié avec Hélys MOLINIER
- **Antoine DAVINES des Davines** : fils de Jean DAVINES et Jeanne CONDUCHER, marié à Anne MANHE... et accessoirement neveu de Jacques DAVINES vicaire cité dans l'acte
- **Jean CHINIARD des Blats Bas**: autre fils de Michel CHINIARD et Antoinette LAFON, marié avec Louise RIOM à cette date, il se remariera en 1709 avec Hélène LAUZET
- **Jean DESPRATS de Rueyres** : probablement fils de Raymond DESPRATS et Marguerite FOURNOLS déjà de Rueyres, je le soupçonne d'être celui qui se remarie avec Jeanne LAFON en 1706, sans avoir identifié jusqu'à présent sa première épouse.
- **Jean LOURS de Rueyres** : fils de Jacques LOURS et Delphine SALZET, marié avec Jeanne DAVINES
- **Jean DEVIERS de Fanjouquet**: fils de Robert DEVIERS et Agnès TESTEIL de Rueyres, marié avec Hélys SALZET. Pour Gilbert : oui, c'est donc bien un petit-fils de Rigal DEVIERS x Laurence BENECH
- **Antoine SAVARIC des Bournhoux** : ce pourrait être un fils de Jean et Jeanne JULHE de Rueyres, marié en 1676 avec Jeanne CHINIARD des Bournhoux, et dont je sais uniquement qu'il vivait aux Bournhoux en 1682. Il pouvait bien être encore en vie en 1702.
- **François MANHES de Manhes Bas** : mon deuxième inconnu, impossible de l'identifier
- **Jean DOLY des Boissines** : marié avec Jeanne DELMAS, je ne connais pas son ascendance
- **Jacques DOLY des Boissines** : marié avec Antoinette GRIFFEULHE, idem son ascendance m'est inconnue. Je ne sais pas si le fait que le notaire écrive « Jean et Jacques DOLY » doit me faire interpréter qu'ils sont parents (ils seraient alors frères, s'étant mariés en 1698 et 1699)
- **Mathieu MANHE du Cher** : précision, il est même du Cher Haut, fils de Pierre MANHES et Jeanne CABRIDIER, marié avec Jeanne BOUSSICAM puis avec Jeanne TESTEIL.
- **Antoine VIGUES (ou VIGUEZ) de la Borie del Cher** : très probablement le fils aîné de Jean VIGUES et Françoise NAUTHONIER. Non marié à ma connaissance, mais j'imagine qu'il devait assurer le rôle de chef de famille puisque son père était décédé en 1699.

- **Jean TRIN des Chazes** : j'ai le choix : est-ce celui marié en 1694 avec Louise CLAVIERES... ou est-ce son père, marié avec Marguerite BENECH, que je sais vivant au mariage de 1694, donc qui pouvait encore être en vie 8 ans plus tard ?
- **Martin ROUCHER des Chazes** : fils de Jean RO(U)CHER et Marguerite MOLINIER, marié avec Jeanne IRLANDE
- **Jean TRIN des Colombes**: ce pourrait être celui qui est charpentier et marié avec Marguerite RIOM, si tant est qu'il soit encore en vie ? Je lui connais des enfants jusqu'en 1679, il est encore en vie en 1688, il a habité aux Colombes... mais son domicile semble peu stable.
- **Jacques DAVINES, prêtre et vicaire de St Jacques des Blats** : fils d'Antoine DAVINES et Catherine FALIEZ, et donc oncle du susdit Antoine DAVINES.
- **François CHINIARD prêtre des Chazes** : témoin apparaissant en toute fin d'acte, il est certainement fils de Michel CHINIARD et Antoinette LAFON
- **Jacques BROHE charpentier de Thiézac** : probablement fils de Pierre BROHE (ou BRO) menuisier originaire du village de Labro, paroisse d'Hauteffage en Limousin (tiens donc...) et installé à Thiézac où il a épousé Jeanne CALMON. Né en 1680, Jacques est alors âgé de 32 ans et pas encore marié.
- **François LEIGES maçon du Falgoux, paroisse d'Hauteffage** : lui ne semble pas avoir fait souche dans la vallée de la Cère, peut-être lui qui se marie le 9 avril 1704 à Hauteffage ? (recherche faite par Nadine)